

ASSOCIATION
LORIENT TECHNOPOLE INNOVATIONS

Association Loi 1901

Siège Social :

**Bâtiment des Défis
Base des Sous-Marins
56 100 LORIENT**

SIREN : 409 185 527

* * *

SOMMAIRE

• COMMISSAIRES AUX COMPTES
Hervé LE DONNANT
François CAZÉE
Stéphane KERDAT
Gilles DELAMOTTE
Lydia BRIAND
Anne-Françoise DUGOR
Guillaume DE MAILLÉ

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce

• SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES
Membre du réseau
"Syndicat des Bessons"

• PRAXIS AUDIT
59 avenue de la Marne BP 387
56009 VANNES cedex
tél. : 02 97 63 42 79
fax : 02 97 40 30 88
vannes@praxis-vannes.fr
www.praxis-vannes.fr
S.A.R.L au capital de 8 000 euros
Siret 398 960 288 00024
Code APE 6920Z

ASSOCIATION
LORIENT TECHNOPOLE INNOVATIONS

Association Loi 1901

Siège Social :

**Bâtiment des Défis
Base des Sous-Marins
56 100 LORIENT**

SIREN : 409 185 527

* * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 Décembre 2009)

• **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Hervé LE DONNANT
François CAZÉE
Stéphane KERDAT
Gilles DELAMOTTE
Lydia BRIAND
Anne-Françoise DUGOR
Guillaume DE MAILLÉ

• **SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Membre de la communauté
régionale de Rennes

• **PRAXIS AUDIT**

59 avenue de la Marne BP 387
56009 VANNES cedex
tél. : 02 97 63 42 79
fax : 02 97 40 30 88
vannes@praxis-vannes.fr
www.praxis-vannes.fr
S.A.R.L au capital de 8 000 euros
Siret 398 960 288 00024
Code APE 6920Z

Madame, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Lorient Technopole Innovations tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen par d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

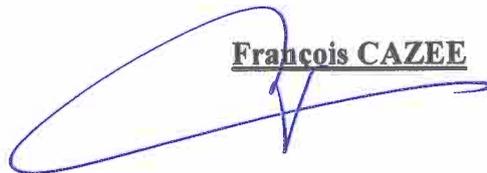
Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à VANNES, le 29 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

PRAXIS AUDIT

François CAZEE



ASSOCIATION
LORIENT TECHNOPOLE INNOVATIONS

Association Loi 1901

Siège Social :

**Bâtiment des Défis
Base des Sous-Marins
56 100 LORIENT**

SIREN : 409 185 527

* * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Exercice clos le 31 Décembre 2009)

• **COMMISSAIRES AUX COMPTES**
Hervé LE DONNANT
François CAZÉE
Stéphane KERDAT
Gilles DELAMOTTE
Lydia BRIAND
Anne-Françoise DUGOR
Guillaume DE MAILLÉ

• **SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT**
AUX COMPTES
Membre de la Fédération
Nationale des Commissaires

• **PRAXIS AUDIT**
59 avenue de la Marne BP 387
56009 VANNES cedex
tél. : 02 97 63 42 79
fax : 02 97 40 30 88
vannes@praxis-vannes.fr
www.praxis-vannes.fr
S.A.R.L au capital de 8 000 euros
Siret 398 960 288 00024
Code APE 6920Z

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Remboursement des frais de déplacements et de représentation :

Personne concernée : Mr Thierry FAUVET, président de l'association jusqu'au 10 février 2010

Modalités de la convention : votre association a remboursé les frais suivants à votre président :

Indemnités kilométriques : 4822 euros

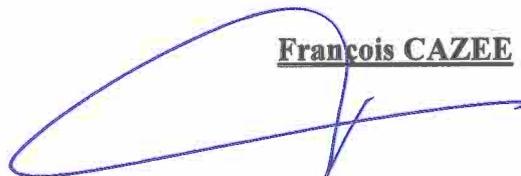
Hébergement et restauration : 1044 euros

Fait à VANNES, le 29 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

PRAXIS AUDIT

François CAZEE



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires	2 674	1 677	997	1 751	754	43.07
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	11 927	6 208	5 718	11 681	5 963	51.05
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	67 809	43 459	24 350	22 217	2 133	9.60
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	8		8	8		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	940		940	940		
TOTAL I	83 358	51 345	32 013	36 597	4 584	12.53
Comptes de liaison						
TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements	1 845		1 845	1 381	464	33.59
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CREANCES (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	9 030		9 030	9 000	30	0.33
Autres créances	34 939		34 939	19 703	15 236	77.33
Valeurs mobilières de placement	71 320		71 320	72 855	1 535	2.11
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	15 428		15 428	32 195	16 767	52.08
Charges constatées d'avance (3)	7 950		7 950	1 058	6 892	651.13
TOTAL III	140 512		140 512	136 193	4 319	3.17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	223 870	51 345	172 525	172 790	265	0.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12 31/12/2008	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	95 714	94 257	1 457	1.55
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	1 995	1 457	538	36.88
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	97 709	95 714	1 995	2.08
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 378	14 900	3 522	23.64
	Dettes fiscales et sociales	40 439	23 177	17 262	74.48
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 000	39 000	16 000	41.03
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	74 816	77 076	2 260	2.93
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	172 525	172 790	265	0.15

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

74 816

77 076

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	453 529		404 665		48 864	12.08
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations	10 500		8 200		2 300	28.05
Autres produits	3 900		5 000		1 100	22.00
TOTAL I	467 929		417 865		50 064	11.98
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	464		36		500	NS
Autres achats et charges externes	452 154		408 115		44 039	10.79
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales	305				305	
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 879		10 260		4 619	45.02
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
TOTAL II	466 873		418 410		48 463	11.58
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 056		545		1 601	293.60
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12 31/12/2008	12 Euros	12 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	984	2 003	1 018	50.85
TOTAL V	984	2 003	1 018	50.85
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	984	2 003	1 018	50.85
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 040	1 457	583	39.97
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45		45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	45		45	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	45		45	
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	468 913	419 868	49 046	11.68
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	466 918	418 410	48 508	11.59
SOLDE INTERMEDIAIRE	1 995	1 457	538	36.88
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 995	1 457	538	36.88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 601		
Installations générales agencements aménagements divers	13 888		1 079
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43 627		9 216
TOTAL	57 515		10 295
Autres participations	8		
Prêts, autres immobilisations financières	940		
TOTAL	948		
TOTAL GENERAL	73 063		10 295

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			14 601	
Installations générales agencements aménagements divers			14 967	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			52 842	
TOTAL			67 809	
Autres participations			8	
Prêts, autres immobilisations financières			940	
TOTAL			948	
TOTAL GENERAL			83 358	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 168	6 717		7 886
Installations générales agencements aménagements divers	243	2 663		2 906
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 055	5 499		40 554
TOTAL	35 298	8 161		43 459
TOTAL GENERAL	36 466	14 879		51 345

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 717				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 663				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 499				
TOTAL	8 161				
TOTAL GENERAL	14 879				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	940	940	
Autres créances clients	9 030	9 030	
Divers état et autres collectivités publiques	33 000	33 000	
Débiteurs divers	1 939	1 939	
Charges constatées d'avance	7 950	7 950	
TOTAL	52 859	52 859	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 378	11 378		
Autres impôts taxes et assimilés	40 439	40 439		
Autres dettes	23 000	23 000		
TOTAL	74 816	74 816		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	33 000
Total	33 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 111
Total	5 111

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 950
Total	7 950

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subventions	453 529
Cotisations	10 500
Animations	3 900
Total	467 929